



Fiche inscription

Saison 2021 / 2022

Baby 2015...2017	Mini 2013...2014	U11 2011...2012	U13 2009...2010	U15 2007...2008	U17 M 2005...2006	U18 F 2004...2006	U20 M 2002...2004	Séniort F ...2003	Senior M ...2001	Loisir	Non joueur

REEMPLIR TOUTES LES RUBRIQUES OBLIGATOIREMENT

Nom :

Date de naissance : / /

Prénom :

Lieu de naissance :

Mail :

Téléphone :

Adresse :

Profession, études suivies :

Personne à contacter en cas d'urgence :

	Père	Mère
Nom, prénom		
Téléphone		
Profession		

J'autorise la diffusion des photographies prises et utilisées dans le cadre du club oui non

L'adhésion au club implique :

- ✓ L'acceptation et le respect des statuts et du règlement intérieur (consultables sur le site internet du club : espmbasket13.fr), par l'adhérent et son responsable légal ;
- ✓ La participation à la tenue de la table de marque, sans laquelle aucun match ne peut être joué ;
- ✓ La prise en charge par l'adhérent ou son représentant légal, des frais de déplacement lors des rencontres, qu'elles soient aux niveaux départemental, régional, national ou international.

***En adhérant au club, je m'engage à respecter et à faire respecter, les consignes sanitaires en vigueur (COVID, ...).
Je suis conscient que le non-respect de ces consignes peut entraîner mon éviction du gymnase,
et en cas de récidive, mon exclusion du club.***

Procédure d'inscription :

Un mail est envoyé à chaque adhérent avec le lien qui va lui permettre de remplir sa licence sur le site de la FFBB.

Documents à fournir :

- Fiche d'inscription ;
- Chèque de cotisation à l'ordre de « ESPM Basket » (160€ pour les minis et loisirs ; 190€ pour les autres ; Réduction de 10€ pour les licenciés de la saison 2019-2020) ;
- Un chèque de caution de 80€ (sauf minis et loisirs) concernant les tenues de match non rendues et les pénalités de match non réglées en fin de saison ;
- Un chèque de 30€ pour les mutations U14 et plus ;
- Un chèque de 30€ pour les nouveaux adhérents.

***Le dossier de renouvellement complet doit être rapporté au plus tôt au bureau sous le gymnase, et au plus tard le 1^{er} octobre 2021.
Tout retard sera sanctionné de 10€ par semaine supplémentaire.***

Signature du licencié ou du responsable légal
« Lu et approuvé »